

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Nanter



18053989

le **20 MARS 2018**

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0445.251.972

Dénomination

(en entier) : **TRADINEX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **rue Ardenelle 22 à 5140 Sombreffe**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **démission - nomination**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DES ASSOCIES TENUE LE 28 DECEMBRE 2017

BUREAU

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Didier Godeaux.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés tous les associés indiqués à la liste de présence ci-annexée.

EXPOSE DU PRESIDENT

Le Président expose que :

A. La présente Assemblée a pour ordre du jour :

1. Démission de Monsieur Didier Godeaux de son poste de gérant et nomination de la société Tradifin SNC.

B. Les associés se sont conformés aux statuts qui règlent l'admission et la représentation des associés à l'assemblée générale.

C. De part leur présence au Conseil de Gérance, il n'y avait pas lieu de convoquer les gérants par lettre.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Tous les faits exposés par le Président sont vérifiés par le bureau et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
Belge

Volet B - Suite

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Didier Godeaux de son poste de gérant à partir du 1er janvier 2018.

Elle nomme pour le remplacer à partir de cette date et pour une durée indéterminée la société Tradifin SNC (BE 688.548.956) représentée par Monsieur Didier Godeaux. Le mandat de Tradifin SNC sera rémunéré.

L'assemblée générale mandate ODB et Associés SA représentée par Valérie De Bruyn aux fins de procéder aux démarches liées à la présente AG, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur Belge.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal, lequel est ensuite signé par les membres du bureau.

Le Président lève la séance à 16 heures.

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2018 - Annexes du Moniteur belge